



Plan figuré des huit arrondissements, établissements autorisés, (s. d.). Pl 1. Du pont ferroviaire de la Grande Ceinture à Choisy-le-Roi, au confluent Seine / Marne à Ivry. (Musée de la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine. Fonds Carivenc, C 162-3)

IVR11_20099400055NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation